



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Association agréée, déclarée loi de 1901
Siège social : chez Maison des Associations
2 bis, Place de Touraine 78000 VERSAILLES
Internet : www.save1.fr

Le 20 juillet 2016

Remarques préliminaires de SAVE sur le dossier PION en juillet 2016

Des intentions qui rassurent

*Visibilités protégées depuis le haut du grand canal et depuis les allées rayonnantes du parc

*Large et grande allée boisée longeant la séparation du domaine du château, réservée ? piétons-vélos. Mais les aboutissements au nord, comme au sud, de cette allée ne sont pas clairement évoqués

*Intention d'insérer la halte-gare de la tangentielle Ouest avec passage sous les voies pour piétons et plus ?

Des questions ouvertes du fait d'un dossier imprécis

Evocation de l'effet des pentes tant sur le terrain lui-même que du voisinage. Malheureusement le dossier n'apporte aucune donnée chiffrée, pas de coupes explicatives sur les opérations de nivellement envisagées au regard des zones voisines non touchées alors qu'on évoque un effet de belvédère. Le dossier est insuffisant sur ce point pour pouvoir donner un avis.

Objectifs de hauteurs des constructions non affichés, nombre de niveaux des immeubles, cotes précises au sol non connues. Attention aux Co visibilités depuis le château

Objectifs des surfaces à bâtir non affichés clairement. Que signifient les 61 000 m² sur 8 hectares de la dernière page ? S'agit-il de la totalité des SHON habitations et activités ?

Répartitions entre habitations, services aux habitants, locaux d'activités

Aucune estimation du nombre de résidents envisagés

Nbr appartements, habitants, emplois ?

Faut-il des écoles ? Autres locaux sociaux ? Crèches ?

Objectifs d'habitants installés et de zones économiques envisagées non évoqués

Activités artisanales et/ou commerciales : Il en avait été question, il n'en n'est plus fait mention

Projets de circulation interne piétons, vélos, voitures, Bus, camions **non abordés**

Parkings véhicules non évoqués encore à dimensionner (résidents, passage), liaisons bus

Liaisons avec la D10, circulations internes et échanges avec St Cyr Estimation de flux, voies vélos à **identifier** avec plus de précision et en relation avec le plan vélos VGP. Le dossier évoque des entrées supplémentaires, mais où et comment ?

Le cordon boisé en limite de St Cyr est évoqué mais non étudié et son devenir n'est pas clairement tracé (conservation, renouvellement, compléments)

Le dossier n'apporte pas de précisions sur les opérations de nettoyage des sols, alors que ce secteur est doublement à risque du fait des importants bombardements de la zone en 1944 et de la longue présence de stockage de produits pharmaceutiques et chimiques qui auraient pu laisser des traces.

A la lecture du dossier on ne comprend pas bien quelles constructions encore en place seraient conservées.

Absence d'indications sur les projets mitoyens de la commune de St Cyr

Un équilibre est pourtant essentiel entre les deux zones. La commune de St Cyr a des projets déjà en réalisation. Les projets ne doivent pas s'ignorer mutuellement. A l'évidence les habitants du quartier seront tournés vers St Cyr et pas vers Versailles. Quelles synergies sont envisagées avec le quartier voisin ? Dessertes Phébus à étudier, partage d'équipements publics, voiries en continuité,.....

Note :

Le dossier de consultation n'est pas présent sur le site Internet de la Ville de Versailles. Ni à la rubrique Urbanisme, ni à la rubrique Enquêtes publiques, le moteur de recherche ne sort aucun résultat utile (vérification le lundi 25 juillet à 8h)